Prix Dosta-Congrès pour les municipalités

Appel à candidatures

La 5ème édition du concours pour le Prix Dosta!-Congrès pour les Municipalités est désormais ouverte.

Suite au succès rencontré lors des précédentes éditions (2007, 2009, 2011 et 2013), le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe s'associe une fois de plus à la campagne Dosta ! dans le cadre de ces constants efforts pour renforcer le rôle des collectivités locales en matière d'accueil et de protection des droits des Roms et des Gens du voyage.

Le « Prix Dosta!-Congrès pour les municipalités » récompense trois municipalités des Etats membres du Conseil de l'Europe qui ont mis en œuvre des initiatives créatives et innovantes propres à assurer de façon effective l'intégration sur le long terme des communautés roms ou de Gens du voyage présentes sur leur territoire tout en respectant la diversité de ces communautés, et en assurant une participation active de ces populations à la vie démocratique.

Les trois meilleurs projets se verront remettre le «Prix Dosta!-Congrès pour les municipalités» au cours d'une cérémonie organisée à l'occasion de la 29ème Session plénière du Congrès, au siège du Conseil de l'Europe à Strasbourg, en octobre 2015.

Conditions d'admissibilité

Le concours est ouvert aux municipalités/collectivités locales des Etats membres du Conseil de l'Europe ayant mené des projets en 2013 et 2014 en faveur des Roms et/ou des Gens du voyage[1], que ce soit des populations nationales ou relevant de migrations plus récentes.

Critères de participation

Les collectivités locales doivent être les principales parties prenantes de l'initiative et doivent être un des principaux contributeurs au projet. Les projets doivent être novateurs dans leur domaine d'action ; en tant qu'exemples de bonnes pratiques, ils doivent également être généralisables pour pouvoir être mis en œuvre par d'autres municipalités.

En outre, les projets ou initiatives soumis doivent remplir au minimum deux des critères suivants :

- Sensibilisation, directe ou indirecte, du public aux droits et à la culture des Roms, afin de lutter contre les stéréotypes et les préjugés à leur encontre (par le biais des médias, des systèmes et institutions éducatives, et des collectivités locales) ;

[1] L'expression « Roms et Gens du voyage » utilisée dans les textes du Conseil de l'Europe désigne les Roms, les Sintés (Manouches), les Kalés (Gitans), les Gens du voyage et les groupes de population apparentés en Europe, et vise à englober la grande diversité des groupes concernés, y compris les personnes qui s'auto-identifient comme « Tsiganes ».

- Amélioration de l'accès effectif des Roms aux droits sociaux et culturels (en particulier à travers l'éducation) ;
- Promotion du dialogue interculturel et interethnique ;
- Promotion de la diversité dans la vie collective ;
- Promotion d'une participation démocratique active.

Quand et comment s'inscrire ?

Les candidatures doivent être soumises, par le biais du formulaire officiel téléchargeable en français et en anglais sur les sites web de la campagne Dosta! et du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe **à compter du 24 avril 2015,** auquel il conviendra de joindre :

- des documents attestant de l'allocation de moyens budgétaires par la collectivité locale;

- des preuves de la participation active de la communauté rom (ou Gens du voyage).

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 30 juin 2015.

Les formulaires de candidature peuvent être envoyés par voie postale à

Christoph Stoeger
Secrétariat de l'Alliance des Villes et des Régions
pour l'Inclusion des Roms
Congrès des pouvoirs locaux et Régionaux
Conseil de l'Europe
F-67075 Strasbourg Cedex, France

ou par courrier électronique à :

Christoph Stoeger
Email: congress.dosta-prize@coe.int

Jury

La présélection des projets/initiatives présentés sera effectuée par le Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux en coopération avec l'Equipe d'appui du Représentant spécial du Secrétariat général pour les questions relatives aux Roms. Des vérifications des projets présélectionnés sont aussi prévues.

Les lauréats du Prix seront ensuite désignés par un jury international composé de personnalités responsables des questions relatives aux Roms et Gens du Voyage, ainsi que de représentants de la population rom.